

Augmentation de la taxe foncière : ou comment déshabiller Pierre pour habiller Mohamed

écrit par Christine Tasin | 27 septembre 2016

NON A L'INVASION MIGRATOIRE SAUVONS NOTRE PAYS



La Taxe foncière sert à l'entretien de nos églises (c'est bien connu)

Pas de Calais +9.9%

Nord +25.7% sur la TF (de 17.06 à 21.45 – soit 7.7E par tranche de 100E)

La Seine et Marne augmente ses taux de 66%, le Val d'Oise de 29.7 etc.

Ça va Mieux !

Claude Laurent

Partout le gouvernement se désengage, Hollande comme Macron sont même capables de faire une campagne sur le thème "on a baissé les impôts"... Alors les collectivités locales sont asphyxiées.

Tant mieux, s'écrient en chœur Hollande, Macron, et Juppé qui ne sera pas en reste. Comme ça on fait la loi partout avec le chantage aux subventions.

Vous ne voulez pas de logements sociaux dans votre commune ? Pan sur le bec ! Amende, et, double peine, plus de subventions.

Vous ne voulez pas de migrants dans votre commune ? Pan sur le bec ! Baisse des subventions... et en plus le préfet vous impose les migrants. Double peine là aussi.

Par ailleurs il faut bien que Hollande, Valls et compagnie aient un peu d'argent pour arroser royalement les associations qui prétendent s'occuper des migrants, considérés comme des gosses de 2 ans auxquels on fait tout. Ils ont été fichus de traverser mers et pays pendant des semaines pour arriver à Calais, mais il faudrait leur torcher le cul quand ils arrivent dans nos petits villages... Cherchez l'erreur.

Bref, nos traîtres dépensent un argent fou pour soi-disant vider la Jungle de Calais (en réalité pour créer un appel d'air et donc attirer en France de nouveaux migrants, accomplissant ainsi le Grand Remplacement). C'est qu'équiper, transformer, aménager, réparer... les anciennes maisons de

retraite (dont on manque), les anciennes gendarmeries (il me semble aussi que l'on manque de gendarmes et de forces de l'ordre et qu'au lieu de créer des emplois de nounou pour migrants on ferait bien d'assurer la sécurité de tous les Français), les gymnases et châteaux... ça coûte. Et comme on est surendettés comme c'est pas possible, il faut bien déshabiller Pierre pour habiller Mohamed.

D'ailleurs, on nous dit (voir article ci-dessous) que le nombre de bénéficiaires du RSA explose... Je ne suis pas curieuse, mais j'aimerais savoir combien de Français d'origine en sont bénéficiaires, combien de futurs réfugiés ayant transité par la Jungle de Calais vont en bénéficier... Je ne suis pas curieuse, mais j'aimerais comprendre pourquoi dans un pays durement touché par le chômage, avec un nombre accru chaque mois de bénéficiaires du RSA, on continue d'encourager et favoriser l'immigration, légale et illégale. Glups ! J'avais oublié. Il n'y a plus de distinction de ce genre... Nous vivons portes et bras grand ouverts à l'autre, fût-il envoyé par Soros ou l'Etat islamique.

Bref, l'invasion migratoire nous coûte et notre civilisation et la peau des fesses.

Demandez notre tract *Non à l'invasion migratoire.*

NON A L'INVASION MIGRATOIRE SAUVONS NOTRE PAYS



Gratuit pour les adhérents de *Résistance républicaine*, contre 10 euros pour les non adhérents (frais de mise à disposition).

A commander à *Résistance républicaine* 101 avenue du général de Gaulle, 75685 Paris cedex 14 ou sur notre site rubrique "[faire un don](#)".

Taxe foncière : les départements font gonfler la note

En France, plus d'un tiers des départements ont augmenté leur taux de taxe foncière en 2016. Notamment le Nord et le Pas-de-Calais. Les délibérations, votées au cours du premier semestre, trouvent leur concrétisation en ce moment, avec l'arrivée des avis d'imposition dans les boîtes aux lettres.

Par CHRISTOPHE CARON | Publié le 22/09/2016

Des hausses importantes

Les facteurs ne transportent pas que des bonnes nouvelles. La saison des impôts locaux débute en même temps que l'automne. La taxe foncière (TF) due par les propriétaires ouvre le bal, ce qui ne passe pas inaperçu auprès de nos lecteurs, nos pages « Courrier » en témoignent.

Plusieurs collectivités sont bénéficiaires de cette TF (villes, intercos, départements) mais ce sont en l'occurrence **les conseils départementaux** qui ont sensiblement actionné ce levier fiscal cette année. En mars, lors du vote du budget 2016, **les élus du Pas-de-Calais ont augmenté de 9,9 % le taux de TF** (il est passé de 20,26 % à 22,26 %), soit une augmentation de 4 € par tranche de 100 €.

Dans le Nord, en avril, les conseillers départementaux ont eux aussi adopté leur budget, validant une **hausse de 25,7 % du taux de TF** (qui passe de 17,06 % à 21,45 %). Ici aussi on a sorti la calculette : cela représente 7,7 € par tranche de 100 € (hausse moyenne par ménage de 69 €). Répétons ici qu'il ne s'agit que de la part départementale de cette taxe foncière.

Pas les seuls

Ces hausses ne surgissent pas par hasard en 2016. Elles font suite à trois années de baisse importante des dotations de l'État aux collectivités territoriales. D'autres départements ont eu recours au levier fiscal pour pallier cette baisse de recettes. La Seine-et-Marne augmente ses taux de 66 %, le Val-d'Oise de 29,7 %, le Loir-et-Cher de 25 %... En tout, 36 % des départements ont revu leur taux de TF à la hausse cette année, selon le très sérieux Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales. **En moyenne, en France, ces taux augmentent de 5,2 %.**

Et les communes et intercos ?

Évidemment, on entend d'ici les départements nous répondre qu'ils ne sont **pas les seuls à alourdir la note des impôts locaux**. Ils auront raison.

Mais le Forum a établi que, s'agissant de la part revenant aux villes de plus de 100 000 habitants et des intercommunalités, l'évolution moyenne des taux de taxe foncière et de taxe d'habitation (qui leur revient) n'était que de 1 % en 2016.

Ce qui n'empêche pas les **différences importantes d'un territoire à l'autre**, nos lecteurs l'ont bien remarqué. J. B., de Bergues, note une augmentation de 50 % de la colonne « intercommunalité » de son avis de taxe foncière (sur des sommes modestes cependant). Ailleurs, c'est 4, 7 ou 9 % d'augmentation des taux de la part de la commune ou de l'interco.

Le débat devrait se poursuivre avec l'envoi des taxes d'habitation payées par les propriétaires et locataires. Rendez-vous dans un mois !...

Les raisons de la flambée

« *On n'avait pas le choix* », a répété Jean-René Lecerf mardi lors d'un déplacement dans l'Avesnois. Baisse des dotations d'État, poids du RSA et des autres allocations... Le président du conseil départemental du Nord, qui n'a de cesse de déplorer la santé des finances dont il a hérité, assume la hausse fiscale qui doit rapporter 100 M€, « *intégralement dédiés à l'investissement* ». Devant cet effort imposé aux Nordistes, Jean-René Lecerf (divers droite) ne veut pas donner l'impression de lâcher l'affaire. Mercredi, il était à Paris pour manifester avec ses camarades de l'assemblée des départements de France contre le « *désengagement de l'État* ». La part départementale de la taxe foncière n'avait pas augmenté depuis 2009. L'élu s'est carrément engagé à ne pas rester président s'il ne parvient pas à baisser les impôts pour 2018 !

« **Aucun renoncement** »

Les dotations baissent aussi dans le Pas-de-Calais, même le président (socialiste) Michel Dagbert met moins de fougue à clouer le gouvernement au pilori. Ici aussi, on justifie la hausse des impôts, après « *deux années de stabilité* », par une volonté de maintenir le niveau d'investissement malgré un contexte financier tendu. Cela passe notamment en 2016 par l'extension d'un collège à Pernes-en-Artois, la construction d'un centre de secours à Hénin-Beaumont, l'accès à la zone industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise, les travaux sur la RD 939 dite route de la mer, etc. « *Notre collectivité ne renoncera à aucun de ses engagements* », qu'ils soient « *obligatoires ou volontaristes* ». Aux yeux de certains contribuables, le problème est là...

<http://www.lavoixdunord.fr/48582/article/2016-09-22/taxe-fonciere-les-departements-f-ont-gonfler-la-note>